

## Conseil d'administration Séance du vendredi 13 avril 2018

### Délibération n°11-2018 Contributions aux associations partenaires de l'école supérieure d'arts & médias Caen/Cherbourg 2018

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu le CGCT et notamment les articles L5211-1 et L2121-17 alinéa 2 autorisant le Conseil d'administration à délibérer sans condition de quorum,

Dans le cadre de sa stratégie d'insertion professionnelle et de partenariat avec des associations culturelles, l'établissement mène une politique volontariste, notamment en direction de l'emploi culturel, en soutenant l'association Station MIR pour l'organisation du festival Interstice qui a vu le jour dans le cadre de l'école :

- Une contribution de 8000 euros est accordée à la Station MIR pour l'édition 2018 du festival Interstice.

L'attribution de cette contribution a fait l'objet d'une convention qui cadre le partenariat et fixe les modalités de versement.

#### **DELIBERATION :**

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré :

**Approuve** les termes de la convention,

**Décide** d'attribuer une contribution au titre de l'exercice 2018 :  
8 000 euros à l'association « Station MIR ».

Accusé de réception en préfecture  
014-200028132-20180413-delib11\_2018-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2018  
Les pièces nécessaires à la

**Autorise** le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25

Présents : 9

Votants : 12

Vote : à l'unanimité des voix